

SARL OVALE GRAND EST

1, Rue en Machotte

57130 JOUY-AUX-ARCHES

Mail : contact@ovalegrandest.eu

Tél: 03/8763/69/54 - P: 06/46/26/91/50

Dossier n° 12072026

CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin

57000 METZ

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE SGCD-SIL

9, Place Jean-Marie Rausch

57000 METZ

OPÉRATION

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

« Côté Rue du Haut Poirier »

C.C.T.P.

Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT N°2
PLOMBERIE - SANITAIRE



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.1 GÉNÉRALITÉS

2.1.1 Préambule

**Réhabilitation de huit blocs sanitaires sur 4 plateaux (coté musée)
Les travaux devront être achevé en tous corps d'état avant le 30 novembre 2026.**

2.1.1.1 OBJET DU PROGRAMME :

2.1.1.1.1 * Connaissance du projet :

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, l'entrepreneur doit prendre connaissance des plans, des lieux et des cahiers des charges des autres lots, notamment les dispositions communes à tous les lots, et tenir compte des exigences des clauses exposées dans les divers documents faisant l'objet du marché de travaux.

Les matériaux employés seront de premier choix et mis en œuvre suivant les règles de l'art, et la réglementation applicable au moment de l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra la livraison des installations en parfait état de service.

2.1.2 Objet et connaissance des travaux

2.1.2.1 VOLUME DES TRAVAUX :

2.1.2.1.1 * Description succincte des travaux :

Le présent Devis Descriptif a pour objet de décrire l'ensemble des prestations liées à la réalisation des travaux de **réhabilitation de huit blocs sanitaires** comprenant :

La dépose en démolition des faux-plafonds, des cloisons en bois séparatives et gaines techniques.

Le piquage de la faïence mural.

La dépose complète des sanitaires, y compris tuyauteries et accessoires PMR.

La dépose des blocs de secours et détecteur de fumée.

La dépose et repose des radiateurs

La pose d'un doublage périphérique en BA13, y compris réalisation de gaines techniques.

La pose de faux plafond décoratif.

La réalisation de cloisons Placostil.

La pose de pavé LED.

La pose de bloc de secours et détecteur de fumée.

La pose de carrelage au sol et faïence mural.

La pose de WC sur pied et urinoir.

La Pose de lavabos.

Pose d'accessoire PMR.

Réhabilitation de la VMC.

Mise en peinture des locaux.

L'Entrepreneur par le fait même de soumissionner est réputé avoir pris parfaite connaissance des travaux à effectuer, de leur nature ainsi que de leur importance et reconnaît avoir suppléé, par les connaissances professionnelles de sa spécialité, aux détails qui pourraient être omis dans les différentes pièces contractuelles du dossier. Tous les travaux sont inclus quels que soient les méthodes et le matériel nécessaire, y compris l'évacuation et la mise en décharge.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.1.2.2 CONNAISSANCE DES LIEUX :

2.1.2.2.1 * Connaissance des lieux :

Une visite sur site est obligatoire avant de pouvoir répondre à l'appel d'offre.

L'entreprise devra informé par mail 24h avant son intention de participé à la visite de chantier.

Personne à prévenir pour la visite du site :

Monsieur Jean-Marc AGNESOD. Mail : contact@ovalegrandest.eu

2 visites de chantier seront organisées :

Vendredi 31 juillet 2026 de 10H00 à 12H00 sur site.

Jeudi 6 aout 2026 de 10H00 à 12H00 sur site.

L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux et de toutes les conditions pouvant avoir une influence sur l'exécution, sur la conception des détails, sur la qualité et les prix des ouvrages à réaliser. Cette prise de connaissance concerne notamment les possibilités d'accès des grues, nacelles, camions ou autres équipements, les possibilités de stockage et d'installation de chantier, et les servitudes qui peuvent y être attachées. L'Entrepreneur ne peut donc arguer d'ignorances quelconques à ce sujet pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.

2.1.2.3 DÉMARCHE HQE

2.1.2.3.1 * Objectif de la démarche HQE :

Il est porté à la connaissance des entreprises que le Maître d'Ouvrage demande une démarche HQE pour le programme. Les entreprises doivent donc en tenir compte dans leurs offres et porter une attention toute particulière pour employer des matériaux et des mises en œuvre ayant des fiches FDE&S dans la mesure du possible. Atteindre le maximum de cibles de la démarche avec pour objectif la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur et créer un environnement intérieur satisfaisant. Ces performances sont portées dans un cahier performanciel annexé au présent CCTP.

2.1.3 Obligation de l'entrepreneur

2.1.3.1 TYPE DE MARCHE DE TRAVAUX :

2.1.3.1.1 * Lot traité global et forfaitaire :

Le présent lot est traité à PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE. Celui-ci doit être déterminé conformément aux plans d'appel d'offres de la maîtrise d'œuvre et aux indications du présent document. L'entrepreneur ne pourra ignorer les prestations des autres corps d'état dont les travaux sont exécutés en liaison avec les siens.

S'il estime qu'il y a dans le dossier de consultation des omissions, erreurs ou non conformités avec la réglementation en vigueur qui le conduisent à modifier ou à compléter les dispositions prévues dans ce dossier, il devra en tenir compte dans l'établissement de son prix. Cette modification s'accompagnerait d'une note explicative séparée et annexée à son offre.

Enfin, il est précisé que l'entrepreneur ne pourra arguer d'un oubli de localisation du devis descriptif, pour prétendre à supplément sur le prix forfaitaire de son marché, si l'ouvrage concerné figure aux plans.



2.1.4 Documents techniques contractuels

2.1.4.1 DOCUMENTS NORMATIFS :

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en œuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur.

Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc....). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX (Appréciation Technique d'Expérimentation pour les produits récents).

2.1.4.1.1 * Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront

* Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de l'Urbanisme ;
- Le code de la construction et de l'habitation ;
- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
- La Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) ;
- La Réglementation Thermique (RT 2005) ;
- La Réglementation Thermique (RT 2012) ;
- La législation sur l'accessibilité aux handicapés (loi 2005-102 du 11 février 2005) ;
- Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 Contrôle technique des ouvrages publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;
- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ;
- Le code du travail (livre 2) ;
- Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
- Le code de l'environnement (partie législative) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;
- Loi du 11 février 2005 relatif à l'accessibilité des personnes handicapées ;
- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
- * Le règlement sanitaire duquel relève la ville de METZ
- * Les avis des Bâtiments De France ;
- * Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés privés (Norme P 03.001 de décembre 2000) ;
- * Le résultat de la campagne de sol ;



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

- * Les remarques du permis de démolir ;
- * Les attendus du permis de construire ;
- * La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
- Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

2.1.4.1.2 * Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront

* Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de l'Urbanisme ;
- Le code de la construction et de l'habitation ;
- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
- La Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) ;
- La Réglementation Thermique (RT 2005) ;
- La Réglementation Thermique (RT 2012) ;
- Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 Contrôle technique des ouvrages publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;
- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ;
- Le code du travail (livre 2) ;
- Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
- Le code de l'environnement (partie législative) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;
- Loi du 11 février 2005 relatif à l'accessibilité des personnes handicapées ;
- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
- * Le règlement sanitaire duquel relève la ville de METZ
- * Les avis des Bâtiments De France ;
- * Le Cahier des Clauses Administratives Générales pour les travaux en marchés publics. Arrêté du 8 septembre 2009 ;
- * Le résultat de la campagne de sol ;
- * Les remarques du permis de démolir ;
- * Les attendus du permis de construire ;
- * La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
- Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

2.1.4.1.3 * Liste (non exhaustive) des D.T.U. applicables au marché (comprenant leurs

* Liste (non exhaustive) des D.T.U. applicables au marché (comprenant leurs modifications, additifs, amendements et erratums) :

* PLOMBERIE, ASSAINISSEMENT :

- XP DTU 40.5 (P36-201) de novembre 1993 : Couverture -Travaux d'évacuation des eaux pluviales
- NF DTU 60.1 (P40-201) de décembre 2012 : Plomberie sanitaire pour bâtiments



- NF DTU 60.11 (P40-202) d'août 2013 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'eaux pluviales
- NF DTU 60.2 (P41-220) d'octobre 2017 : Canalisations en fonte. Evacuation d'eaux usées, d'eaux vannes et d'eaux pluviales
- NF DTU 60.31 (P41-211) de mai 2007 : Canalisations en chlorure de polyvinyle non plastifié. Eau froide avec pression sanitaire pour bâtiments
- NF DTU 60.32 (P41-212) de novembre 2007 : Canalisations en polychlorure de vinyle non plastifié. Evacuation des eaux pluviales
- NF DTU 60.33 (P41-213) d'octobre 2007 : Canalisations en polychlorure de vinyle non plastifié. Evacuation d'eaux usées et d'eaux vannes
- NF DTU 60.5 (P41-221) de janvier 2008 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique
- NF DTU 64.1 (P16-603) d'août 2013 : Dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales
- * EQUIPEMENTS DE CUISINE :
- NF DTU 90.1 (P42-201) de mai 1993 : Travaux d'équipement de cuisine (blocs-évier et éléments de rangement)

2.1.4.1.4 * Liste des règles de calcul :

- DTU 60.11 (NF P 40-202 d'octobre 1988) : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales ;

2.1.4.2 LABELS, CLASSIFICATIONS, CERTIFICATIONS :

2.1.4.2.1 * Classement robinetterie (Classement EAU) :

- (Exemple : E2 A3 U3 pour un bec fixe) écoulement entre 16 et 20 l/min, acoustique au-delà de 30 dB(A), 500 000 cycles
- Classement pour l'Écoulement, l'Acoustique et l'Usure des robinetteries
- Caractéristique hydraulique ou d'écoulement. Symbolisée par la lettre E :
 - a) E1, écoulement entre 12 et 16 l/min
 - b) E2, écoulement entre 16 et 20 l/min
 - c) E3, écoulement entre 20 et 25 l/min
 - d) E3, écoulement au-delà de 25 l/min
 - Caractéristique acoustique, symbolisée par la lettre A :
 - a) A1, acoustique de la robinetterie entre 15 dB(A) et 25 dB(A)
 - b) A2, acoustique de la robinetterie entre 25 dB(A) et 30 dB(A)
 - c) A3, acoustique de la robinetterie au-delà de 30 dB(A)
 - Caractéristique mécanique ou d'usure, symbolisée par la lettre U :
 - a) U1, nombre de cycles, bec fixe 200 000, bec mobile 80 000, inverseur bain-douche 30 000
 - b) U2, nombre de cycles, bec fixe 350 000, bec mobile 140 000, inverseur bain-douche 50 000
 - c) U3, nombre de cycles, bec fixe 500 000, bec mobile 200 000, inverseur bain-douche 80 000
- Choix du classement en fonction des locaux. La robinetterie est choisie en fonction des critères pris en compte pour son classement, relatif à l'écoulement E, à l'acoustique A et à l'usure U, que l'association EPEBat a déterminé en fonction des différents locaux.
- Critères de choix des robinetteries sanitaires
- Foyer de personnes âgées :
 - a) robinets de lavabos, bidets, éviers, douches E1 A2 U1
 - b) robinets de baignoires, bains, douches E3 A2 U1
 - Foyer de jeunes travailleurs :
 - a) robinets de lavabos, bidets, éviers, douches E1 A1 U3 ou E1 A2 U3
 - b) robinets de baignoires, bains, douches E3 A1 U3 ou A3 A2 U3
 - Logement collectif inférieur à 5 pièces cuisines :



- a) robinets de lavabos, bidets, éviers, douches E1 A2 U1
- b) robinets de baignoires, bains, douches E3 A2 U1
- Logement collectif supérieur à 5 pièces cuisines :
- a) robinets de lavabos, bidets, éviers, douches E2 A2 U2
- b) robinets de baignoires, bains, douches E4 A2 U2
- Logement individuel inférieur à 5 pièces cuisines :
- a) robinets de lavabos, bidets, éviers, douches E1 A1 U1
- b) robinets de baignoires, bains, douches E3 A1 U2
- Logement individuel supérieur à 5 pièces cuisines :
- a) robinets de lavabos, bidets, éviers, douches E2 A1 U2
- b) robinets de baignoires, bains, douches E4 A1 U2

2.1.5 Documents fournis par l'entreprise

2.1.5.1 DOSSIER D'EXÉCUTION :

2.1.5.1.1 * Contenu du dossier d'exécution. :

L'Entrepreneur doit établir le dossier d'exécution, qui comprend les documents suivants :

- Les plans de repérage et d'implantation des éléments de l'ouvrage,
- Les plans d'exécution,
- Les plans d'atelier et de chantier,
- Les notes de calculs,
- Les procédures de fabrication, de montage,
- Les procès-verbaux d'essais d'étude et d'agrément,
- Les fiches techniques et C.C.P.U. des matériaux utilisés,
- La description des techniques particulières, hors normes, mises en œuvre pour respecter le Cahier des Charges.

Ce dossier est accompagné des échantillons requis. Les documents d'exécution doivent être établis et avoir été visés, préalablement à l'exécution. Après la signature du présent marché, l'Entrepreneur soumet à la Maîtrise d'Œuvre, pour approbation, la liste des documents d'exécution et le calendrier de production de ces documents. Ce calendrier est compatible avec le calendrier d'exécution, et tient compte des temps d'approbation et des éventuels allers-retours.

2.1.5.1.2 * Plans d'exécution :

Les plans d'exécution doivent définir à eux seuls complètement les formes et la constitution des ouvrages, de toutes leurs pièces et leurs assemblages. Ils comprennent les plans de repérage, les plans d'implantation et les plans de détails, chacun d'eux étant établi à une échelle appropriée. L'ensemble des détails d'assemblages est représenté avec, pour chaque assemblage, la totalité des pièces dessinées à l'échelle ainsi que les éléments contigus mis en œuvre par d'autres lots. Les plans d'exécution sont établis à partir du dossier et des indications fournis par la Maîtrise d'Oeuvre, en cohérence avec le tracé géométrique, la note de calculs et les procédures de fabrication et de montage. Ces plans sont exécutés conformément aux règles de l'art, et comprennent notamment les indications suivantes :

- La nomenclature et le repérage complets des éléments représentés ;
- Toutes les dimensions des éléments ;
- Les surcharges admissibles sur les divers éléments ou zones ;
- Toutes les sujétions de raccordement à l'interface avec d'autres corps d'état ;
- Tous les percements, réservations ou trémies pour les passages de gaines, conduits, canalisations des autres corps d'état.
- les tracés des canalisations avec leur nature et indication des diamètres et débits cumulés,
- ils ne pourront être utilisés comme fonds de plans d'exécution qu'après un contrôle rigoureux de la validité des renseignements qu'ils contiennent.



2.1.5.1.3 * Visa du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit remettre le dossier d'exécution à la Maîtrise d'Œuvre. Ce dossier peut être remis par étapes, suivant un calendrier approuvé au préalable par la Maîtrise d'Œuvre à la condition qu'à chaque étape, les plans présentés soient cohérents et accompagnés des calculs et pièces justificatives correspondants.

2.1.5.1.4 * Notes de calculs :

L'Entrepreneur établit une note de calculs complète et cohérente pour la justification de l'ensemble de ses ouvrages, sur la base de la modélisation unique et de toutes les modélisations complémentaires requises. L'Entrepreneur effectue la justification de l'ensemble de l'ouvrage, notamment :

- Les diamètres des tuyauteries, vitesses de circulation, la puissance de chaque élément organique, etc. ;
- Le dimensionnement de tous assemblages et détails ;
- Les notes de calcul pour chaque fluide comprenant les débits de base, coefficients de simultanéité, diamètres et types de tuyauteries, les vitesses de circulation, les pentes théoriques des collecteurs, etc.

La justification de certaines pièces d'assemblage peut nécessiter des analyses informatiques aux éléments finis. Le dimensionnement des poteaux et poutres de la structure sont effectués en se conformant aux formes et dimensions représentées dans les plans du marché. La justification de la totalité des pièces doit respecter les normes et spécifications décrites dans le présent document.

L'Entrepreneur effectue en outre l'ensemble des analyses des phases de montage. L'Entrepreneur modifie, à sa charge, les points de la note de calculs qui font l'objet d'une objection de la part de la Maîtrise d'Œuvre (objection d'ordre technique ou pour non-respect de l'esprit de la conception initiale).

2.1.6 Performances à atteindre

2.1.6.1 BASE DE CALCUL :

Les bases des déterminations, des différents circuits, s'appliquant à des collectivités, seront celles :

- des normes françaises NFP 41.201 à 204 pour le calcul des tuyauteries sous pression
- des normes françaises NFP 102 et suivants pour les calculs d'évacuation d'eaux usées.

2.1.6.1.1 * Débits de base des appareils (par robinet) :

- Bac à laver : 0,33 l/s
- Baignoire : 0,33 l/s
- Balnéothérapie : 0,40 l/s
- Bidet : 0,20 l/s
- Douche : 0,20 l/s
- Evier 1 bac, timbre d'office : 0,20 l/s
- Evier 2 bacs, timbre d'office : 0,25 l/s
- Lavabo : 0,20 l/s
- Lavabo collectif (par jet) : 0,05 l/s
- Lave-mains : 0,10 l/s
- Machine à laver le linge : 0,20 l/s
- Machine à laver la vaisselle : 0,10 l/s
- Poste d'eau avec robinet 1/2 : 0,33 l/s
- Urinoir avec robinet individuel : 0,15 l/s
- Urinoir à action siphonique : 0,50 l/s



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

- Vasque : 0,20 l/s
- WC (ADL) : 1.50 l/s
- WC (Réservoir) : 0,12 l/s
- Robinet de puisage : 0,20 l/s

2.1.6.1.2 * Diamètre minimum des canalisations d'alimentation en cuivre des appareils :

- Bac à laver : 14/16
- Baignoire : 14/16
- Balnéothérapie : 14/16
- Bidet : 10/12
- Douche : 12/14
- Evier 1 bac, timbre d'office : 12/14
- Evier 2 bacs, timbre d'office : 12/14
- Lavabo : 10/12
- Lavabo collectif (par jet) : suivant nombre
- Lave-mains : 10/12
- Machine à laver le linge : 10/12
- Machine à laver la vaisselle : 10/12
- Poste d'eau avec robinet 1/2 : 12/14
- Urinoir avec robinet individuel : 10/12
- Urinoir à action siphonique : diamètre du robinet
- Vasque : 10/12
- WC (ADL) : diamètre du robinet
- WC (Réservoir) : 10/12
- Robinet de puisage : 12/14

2.1.6.1.3 * Diamètre minimum des canalisations d'alimentation en PVC pression des

*** Diamètre minimum des canalisations d'alimentation en PVC pression des appareils :**

- Bac à laver : 15/20
- Baignoire : 15/20
- Balnéothérapie : 15/20
- Bidet : 12/16
- Douche : 12/16
- Evier 1 bac, timbre d'office : 12/16
- Evier 2 bacs, timbre d'office : 12/16
- Lavabo : 12/16
- Lavabo collectif (par jet) : suivant le nombre
- Lave-mains : 12/16
- Machine à laver le linge : 12/16
- Machine à laver la vaisselle : 12/16
- Poste d'eau avec robinet 1/2 : 12/16
- Urinoir avec robinet individuel : 12/16
- Urinoir à action siphonique : diamètre du robinet
- Vasque : 12/16
- WC (ADL) : diamètre du robinet
- WC (Réservoir) : 10/12
- Robinet de puisage : 12/16



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.1.6.1.4 * Diamètre minimum des canalisations d'alimentation en PE réticulé des

* Diamètre minimum des canalisations d'alimentation en PE réticulé des appareils :

- Bac à laver : 13/16
- Baignoire : 13/16
- Balnéothérapie : 15/20
- Bidet : 10/12
- Douche : 13/16
- Evier 1 bac, timbre d'office : 13/16
- Evier 2 bacs, timbre d'office : 13/16
- Lavabo : 10/12
- Lavabo collectif (par jet) : suivant nombre
- Lave-mains : 10/12
- Machine à laver le linge : 10/12
- Machine à laver la vaisselle : 10/12
- Poste d'eau avec robinet 1/2 : 13/16
- Urinoir avec robinet individuel : 10/12
- Urinoir à action siphonique : diamètre du robinet
- Vasque : 10/12
- WC (ADL) : diamètre du robinet
- WC (Réservoir) : 10/12
- Robinet de puisage : 13/16

2.1.6.1.5 * Evaluation des besoins en eau par appareil :

- Bac à laver : 40 l
- Baignoire : 85 à 145 l suivant dimensions
- Balnéothérapie : 100 à 170 l suivant dimensions
- Bidet : 8 l
- Douche : 60 l
- Evier 1 bac, timbre d'office : 30 l
- Evier 2 bacs, timbre d'office : 40 l
- Lavabo : 16 l
- Lavabo collectif (par jet) : suivant utilisation
- Lave-mains : 10 l
- Machine à laver le linge : 90 l
- Machine à laver la vaisselle : 30 l
- Poste d'eau avec robinet 1/2 : 40 l
- Urinoir avec robinet individuel : 10 l
- Urinoir à action siphonique : suivant utilisation
- Vasque : 15 l
- WC (ADL) : suivant utilisation
- WC (Réservoir) : 15 l
- Robinet de puisage : suivant utilisation

2.1.6.1.6 * Coefficient de simultanéité :

- Coefficient de simultanéité pour les appareils non munis de robinets ADL. Le débit total sera égal à 1,25 fois celui résultant du calcul du DTU (calcul des coefficients de simultanéité pour les logements).
- Coefficients de simultanéité pour les robinets ADL de toute sorte, WC, Douche, Lavabos, Urinoirs (suivant normes AFP 41.204 pour les robinets de chasse) :
 - a) jusqu'à 3 robinets installés : 1 seul en fonctionnement ;

Page : 9

Maitrise d'œuvre-Architecture-Ingénierie-Expertise. Rénovation & Construction de bâtiment TCE

Sarl OVALE GRAND EST 1, Rue en Machotte 57130 JOUY-AUX-ARCHES - Tél : 03 87 63 69 54 – Mail : contact@ovalegrandest.eu - Siret : 822 315 958
00022 – CA. LORRAINE METZ



- b) 4 à 12 robinets installés : 2 en fonctionnement ;
 - c) 13 à 24 robinets installés : 3 en fonctionnement ;
 - d) Plus de 24 robinets installés : 4 en fonctionnement.
- Ce calcul n'est valable que par catégorie d'appareils.

2.1.6.1.7 * Calcul des diamètres de tuyaux sous pression :

- Vitesse de la distribution de l'eau :

- a) Réseaux généraux : 1.50 m/s ;
- b) Colonnes montantes : 1.25 m/s ;
- c) Branchements appareils : 1.00 m/s

- Diamètre de raccordement :

- a) Baignoires : DN 20 ;
- b) Douches : DN 15 ;
- c) Lavabos : DN 15 ;
- d) WC avec réservoir DN 12 ;

- Pression de service aux robinets :

- a) Minimum : 1,8 bars
- b) Maximum : 3,5 bars

- Pertes de charge. Naturellement, l'entrepreneur vérifiera que la perte de charge des robinets est compatible avec les pressions statiques et dynamiques.

2.1.6.1.8 * Calcul des collecteurs d'évacuation des EU EV :

- Aucun collecteur ne sera de diamètre intérieur au départ du siphon qu'il évacuer inférieur à :

- a) diamètre 30 pour lavabos, urinoirs
- b) diamètre 40 pour douches
- c) diamètre 100 pour les WC (sauf ceux à action siphonique qui le seront suivant les indications du constructeur)

- Diamètre des chutes. On utilisera le tableau de la norme 42.202 en choisissant les chutes sans ventilation secondaire. Les WC seront évacués dans les chutes en diamètre 100 quel que soit leur nombre. La ventilation primaire sera du même diamètre que la chute.

- Collecteurs horizontaux. Tout collecteur d'évacuation aura un diamètre intérieur au moins égal au tuyau de descente qu'il collecte. Ce diamètre sera au moins égal à celui issu de la formule de Bazin, avec pente de 3 cm/pm. Si cette pente ne pouvait être tenue, elle sera admise jusqu'à 2 cm/pm en calculant à nouveau les collecteurs.

- Le débit cumulé sera celui des débits issus du DTU 60.11 et le coefficient de simultanéité sera celui du D.T.U. 60.12.

2.1.6.2 CONSOMMATION :

2.1.6.2.1 * Logements :

Consommation journalière par type de logements (EFS + ECS) :

- Type 1 avec douche et 1 machine à laver le linge : 220 litres ;
- Type 1 avec baignoire et 1 machine à laver le linge : 240 litres ;
- Type 2 avec baignoire et 1 machine à laver le linge : 250 litres ;
- Type 2 avec baignoire et 2 machines à laver : 280 litres ;
- Type 3 : 300 litres ;
- Type 4 : 360 litres ;
- Type 5 : 400 litres ;
- Type 6 : 450 litres.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.1.6.2.2 * Hôtellerie :

- Consommation journalière par chambre : EF totale : 500 litres dont 180 litres 'ECS à 60°C (La consommation se fait surtout le matin, 60 % environ sur une période de 2 heures).

2.2 QUALITÉ DES MATÉRIAUX

2.2.1 Préliminaires

2.2.1.1 DOMAINE D'APPLICATION :

Le présent document s'appliquera aux travaux neufs de plomberie et d'installations sanitaires destinés à équiper les bâtiments à usage d'habitation ou de bureau. Les travaux de plomberie comprendront la distribution de l'eau, l'évacuation des eaux usées pour la partie à l'intérieur du bâtiment et les installations sanitaires d'un usage individuel. Ces travaux devront respecter les règlements d'hygiène en vigueur.

2.2.1.1.1 * Caractéristiques des fournitures :

Les caractéristiques de qualités qui ne résulteront pas des prescriptions techniques imposées par ce document et les documents annexes devront être précisées dans un document particulier propre à l'opération.

2.2.1.1.2 * Caractéristiques techniques des installations :

L'entrepreneur devra fournir les notes de calculs, les caractéristiques du matériel dont les dispositions ne seront pas précisées au marché et les plans, coupes et schémas nécessaires à l'exécution des travaux, notamment parcours des canalisations en plan et en élévation à chaque niveau, avec indication des regards, vannes d'arrêt, clapets de retenue, soupapes dispositif anti-bélier.

2.2.1.2 PERCEMENTS ET SCHELLEMENTS :

2.2.1.2.1 * Conditions d'exécution :

Percements et scellements. Les dessins établis par l'Entrepreneur de plomberie, conformément aux caractéristiques techniques des installations, indiqueront les passages à travers les ouvrages de gros œuvre (planchers, murs et ossature). Ces passages seront composés uniquement de trous cylindriques à base circulaire ou rectangulaire. Les percements et les scellements ne devront pas nuire à la résistance des éléments porteurs. La nature des scellements ou bouchements devra être appropriée aux ouvrages qui les subiront. En particulier dans les sous-sols, caves, chaufferies et dans tous les lieux humides, les scellements et les bouchements devront être faits au mortier de ciment. Il sera interdit de faire des percements ou des scellements dans des ouvrages comportant une étanchéité.

2.2.1.3 RACCORDS, SOUDURES ET BRASURES :

2.2.1.3.1 * Raccords :

Ils seront exempts de fentes, criques, soufflures et autres défauts. Les raccords filetés ou taraudés seront des filetages entiers, calibrés et axés sur la pièce elle-même. Les raccords en alliage de cuivre seront conformes aux prescriptions du Cahier des Charges n°9 de la Robinetterie du Bâtiment, édité



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

par le Syndicat des Industries Mécaniques et Transformatrices des Métaux. Les raccords en fonte malléable devront satisfaire aux essais de pression intérieure et de déformation.

2.2.1.3.2 * Soudure et brasure :

La soudure d'étain utilisée dans les travaux de plomberie ne devra pas contenir en poids moins de 24% d'étain. La brasure employée pour les travaux sur tube en cuivre sera à base d'argent ou d'un alliage de métaux d'apport dont le point de fusion (environ 800°) sera inférieur à celui du cuivre. La soudo-brasure employée pour les travaux sur tubes d'acier noir ou galvanisé sera ordinairement à base d'argent. Elle pourra être constituée par du laiton au silicium ou au phosphore.

2.2.1.4 DOSSIER DES OUVRAGES EXÉCUTÉS :

2.2.1.4.1 * Dossier des ouvrages exécutés :

A l'issue du chantier, les plans, notes de calcul et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

- Le dossier d'exécution mis à jour ;
- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

Ce dossier est diffusé conformément aux spécifications des pièces générales du marché.



2.3 D.Q.E.

2.3.1 REPÉRAGE - RECHERCHE - SONDAGE

2.3.1.1 Rez-de-chaussée - 1er étage à 3ème étage

2.3.1.1.1 Positionnement des colonnes eaux potable et usées

Le titulaire du présent lot devra :

Faire la recherche et le repérage des différentes colonnes montante en eau potable et des distributions sur les appareils sanitaires sur l'ensemble des 8 blocs sanitaires hommes et femmes (Si nécessaire prévoir des sondages).

Faire la recherche des différentes colonnes de chute d'eau usées (Si nécessaire prévoir des sondages).

Faire la vérification du bon état de l'ensemble des colonnes conservées (Colonnes eau potable - Colonnes eau usées).

Pour info :

L'entreprise s'engage à réparer et rebouché tous les dégâts qu'elle pourrait occasionner lors des recherches.

2.3.2 COLONNES MONTANTES EAU USÉES

2.3.2.1 Sous-sol à 3ème étage

2.3.2.1.1 Dépose des colonnes d'eau usée

Le titulaire du présent lot devra :

Faire le démontage des 2 colonnes d'évacuation des eaux usées sur toute hauteur, y compris la démolition entre les dalles pleines pour permettre le dégagement des colonnes montantes.

En fin de travaux rebouché et reconstitué le petit socle en béton dans les locaux techniques.

Localisation : WC hommes & femmes du Sous-sol au 3ème étage.

2.3.2.1.2 Remplacement colonnes d'eau usée

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et la mise en place de 2 colonnes d'eau usée en PVC diamètre 160 CR8, raccordé au sous-sol et au 3ème étage sur l'ancienne canalisations en fonte, y compris collier de fixation prévu à cette effet, coude et toute accessoires.

L'entreprise devra expliquer dans son mémoire technique la méthodologie employée pour la mise en place des colonnes montantes et amener la garantie d'étanchéité en les canalisations en fonte et PVC.

L'entreprise devra joindre avec son offre de prix toute la documentation sur les matériaux utilisés.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 3ème étage.

2.3.2.2 Rez-de-Chaussée WC hommes

2.3.2.2.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

La dépose du ballon d'eau chaude et le stockage sur place.

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.3.2.2.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.2.3 WC standard (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de 3 cuvettes sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.2.4 WC PMR & accessoires (Unités 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.2.5 Urinoir (Unités 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un urinoir en céramique à détection ou équivalent

La fourniture et pose de cloison de séparation des deux côtés de l'urinoir.

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

Urinoir céramique VAO infrarouge automatique 24V — détection infrarouge intégrée, sans bride, chasse 1 L, multi-postes. SLD03, rinçage 24H.

Version 24V par transformateur externe. Détection infrarouge intégrée.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Dimensions : L330 × H625 × P340 mm
- Matériau : Voir fiche technique
- Détection : Infrarouge intégré (max 0,70 m, min 7,5 sec)
- Alimentation : 24V via transformateur externe (en sus)
- Consommation : 5 W (24V)
- Volume de chasse : 1 L (fixe)
- Débit : — (non spécifié)
- Pression : 1–6 bars
- Arrivée d'eau : M $\frac{1}{2}$ » filetée
- Évacuation : Ø 50 mm horizontale
- Garantie : 5 ans électronique

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur l'urinoirs qu'il préconise dans son offre de prix.



2.3.2.2.6 Lavabo suspendu (Unités1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.2.7 Lavabo (ménage)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo vidoir

La fourniture et pose de robinetteries pour bac à laver standard chromer (EF/EC)

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo.

Localisation : Mur Demi-Stil à coté urinoir

JACOB DELAFON - Vidoir NORMA mural percé 45 x 35 blanc Réf. E1899-00 ou équivalent.





Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.3.2.2.8 VMC (Unités 5)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction.

2.3.2.2.9 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages)

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.3 Rez-de-Chaussée WC femmes

2.3.2.3.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.

2.3.2.3.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.3.3 WC standard (Unités 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.3.4 WC PMR & accessoires (Unités 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.3.2.3.5 Lavabo suspendu (Unités1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.3.6 VMC (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction

2.3.2.3.7 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.4 1er étage WC hommes

2.3.2.4.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

La dépose du ballon d'eau chaude et le stockage sur place.

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.

2.3.2.4.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.4.3 WC standard (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de 3 cuvettes sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.3.2.4.4 WC PMR & accessoires (Unités 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.4.5 Urinoir (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un urinoir en céramique à détection ou équivalent

La fourniture et pose de cloison de séparation des deux côtés de l'urinoir.

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

Urinoir céramique VAO infrarouge automatique 24V — détection infrarouge intégrée, sans bride, chasse 1 L, multi-postes. SLD03, rinçage 24H.

Version 24V par transformateur externe. Détection infrarouge intégrée.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Dimensions : L330 × H625 × P340 mm
- Matériau : Voir fiche technique
- Détection : Infrarouge intégré (max 0,70 m, min 7,5 sec)
- Alimentation : 24V via transformateur externe (en sus)
- Consommation : 5 W (24V)
- Volume de chasse : 1 L (fixe)
- Débit : — (non spécifié)
- Pression : 1–6 bar
- Arrivée d'eau : M $\frac{1}{2}$ » filetée
- Évacuation : Ø 50 mm horizontale
- Garantie : 5 ans électronique

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur l'urinoirs qu'il préconise dans son offre de prix.



2.3.2.4.6 Lavabo suspendu (Unité1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.4.7 Lavabo (ménage)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo vidoir

La fourniture et pose de robinetteries pour bac à laver standard chromer (EF/EC)

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo.

Localisation : Mur Demi-Stil à coté urinoir

JACOB DELAFON - Vidoir NORMA mural percé 45 x 35 blanc Réf. E1899-00 ou équivalent.



2.3.2.4.8 VMC (Unités 5)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction

2.3.2.4.9 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.



2.3.2.5 1er étage WC femmes

2.3.2.5.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.

2.3.2.5.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.5.3 WC standard (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.5.4 WC PMR & accessoires (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.5.5 Lavabo suspendu (Unité1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.3.2.5.6 VMC (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction

2.3.2.5.7 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.6 2ème étage WC hommes

2.3.2.6.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

La dépose du ballon d'eau chaude et le stockage sur place.

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.

2.3.2.6.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.6.3 WC standard (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de 3 cuvettes sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.6.4 WC PMR & accessoires (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.6.5 Urinoir (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un urinoir en céramique à détection ou équivalent

La fourniture et pose de cloison de séparation des deux côtés de l'urinoir.

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

Urinoir céramique VAO infrarouge automatique 24V — détection infrarouge intégrée, sans bride, chasse 1 L, multi-postes. SLD03, rinçage 24H.

Version 24V par transformateur externe. Détection infrarouge intégrée.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Dimensions : L330 × H625 × P340 mm
- Matériau : Voir fiche technique
- Détection : Infrarouge intégré (max 0,70 m, min 7,5 sec)
- Alimentation : 24V via transformateur externe (en sus)
- Consommation : 5 W (24V)
- Volume de chasse : 1 L (fixe)
- Débit : — (non spécifié)
- Pression : 1–6 bar
- Arrivée d'eau : M $\frac{1}{2}$ » filetée
- Évacuation : Ø 50 mm horizontale
- Garantie : 5 ans électronique

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur l'urinoirs qu'il préconise dans son offre de prix.



2.3.2.6.6 Lavabo suspendu (Unité1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.6.7 Lavabo (ménage)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo vidoir

La fourniture et pose de robinetteries pour bac à laver standard chromer (EF/EC)

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo.

Localisation : Mur Demi-Stil à coté urinoir

JACOB DELAFON - Vidoir NORMA mural percé 45 x 35 blanc Réf. E1899-00 ou équivalent.



2.3.2.6.8 VMC (Unités 5)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction

2.3.2.6.9 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.7 2ème étage WC femmes

2.3.2.7.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.



2.3.2.7.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.7.3 WC standard (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.7.4 WC PMR & accessoires (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.7.5 Lavabo suspendu (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.7.6 VMC (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction

2.3.2.7.7 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.3.2.8 3ème étage WC hommes

2.3.2.8.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

La dépose du ballon d'eau chaude et le stockage sur place.

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.

2.3.2.8.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.8.3 WC standard (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de 3 cuvettes sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.8.4 WC PMR & accessoires (Unités 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.8.5 Urinoir (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un urinoir en céramique à détection ou équivalent

La fourniture et pose de cloison de séparation des deux côtés de l'urinoir.

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

Urinoir céramique VAO infrarouge automatique 24V — détection infrarouge intégrée, sans bride, chasse 1 L, multi-postes. SLD03, rinçage 24H.

Version 24V par transformateur externe. Détection infrarouge intégrée.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• Dimensions : L330 × H625 × P340 mm

• Matériau : Voir fiche technique

- Détection : Infrarouge intégré (max 0,70 m, min 7,5 sec)
- Alimentation : 24V via transformateur externe (en sus)
- Consommation : 5 W (24V)
- Volume de chasse : 1 L (fixe)
- Débit : — (non spécifié)
- Pression : 1–6 bar
- Arrivée d'eau : M $\frac{1}{2}$ » filetée
- Évacuation : Ø 50 mm horizontale
- Garantie : 5 ans électronique

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur l'urinoirs qu'il préconise dans son offre de prix.



2.3.2.8.6 Lavabo suspendu (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.8.7 Lavabo (ménage)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo vidoir

La fourniture et pose de robinetteries pour bac à laver standard chromer (EF/EC)

Le raccordement sur la colonne montante eau usé et le raccordement en eau potable sur la colonne montante.

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo.

Localisation : Mur Demi-Stil à coté urinoir

JACOB DELAFON - Vidoir NORMA mural percé 45 x 35 blanc Réf. E1899-00 ou équivalent.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE



2.3.2.8.8 VMC (Unités 5)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction

2.3.2.8.9 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.9 3ème étage WC femmes

2.3.2.9.1 Dépose des sanitaires

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose complète de l'ensemble des appareils sanitaires.

La dépose de la tuyauterie en cuivre ou autres (Arrivé d'eau).

La dépose des canalisations eau usées de toute nature (WC, lavabo, et autres).

L'évacuation en décharge autorisée des appareillages, déchets et autres.

2.3.2.9.2 Canalisations WC

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose de canalisations PVC en diamètre approprié fixé avec des colliers antibruit sous la dalle pleine, y compris les remontées en attente au-dessus du carrelage pour recevoir les futurs WC et le raccordement sur la colonne montante d'eau usée.

Localisation : Sous-sol jusqu'au 4ème étage.

2.3.2.9.3 WC standard (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur les WC qu'il préconise dans son offre de prix.



Affaire n° 12072026 : CITÉ ADMINISTRATIVE

1, Rue Chamoine Collin – 57000 METZ

Cahier des Clauses Techniques Particulières

RÉHABILITATION DE HUIT BLOCS SANITAIRES H & F

Lot n°2 : PLOMBERIE - SANITAIRE

2.3.2.9.4 WC PMR & accessoires (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'une cuvette PMR sur pied en céramique blanc avec abattant standard, type de mécanisme double touche et raccordé sur les évacuations eau usées.

La fourniture et pose de la tuyauterie en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et fixation de 2 barres de relèvement dont un fixe et une pliante.

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le WC et accessoires qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.9.5 Lavabo suspendu (Unité 1)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et pose d'un lavabo double bac suspendu en céramique avec **un coté PMR**.

La fourniture et pose de robinetteries chromées à détection avec économiseur ou équivalent (EF/EC).

La fourniture et pose de 2 miroirs de dimension adapter au lavabo.

La fourniture et pose de tuyauteries en cuivre apparent sur la faïence mural et le raccordement sur la colonne montante (eau potable).

La fourniture et pose d'un petit chauffe-eau électrique instantané ALTECH ou équivalent 15 à 20 litres sous lavabo (**ne pas positionner sous le lavabo PMR**).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le lavabo, robinetteries, miroirs qu'il préconise dans son offre de prix.

2.3.2.9.6 VMC (Unités 3)

Le titulaire du présent lot devra :

La fourniture et le remplacement des gaines souples depuis les gaines galvanisées.

La fourniture et le remplacement des bouches d'extraction

2.3.2.9.7 Radiateur

Le titulaire du présent lot devra :

La dépose et l'évacuation du radiateur en fonte existant.

La modification de la tuyauterie en acier et adaptation pour le raccordement sur le nouveau radiateur en acier de couleur blanc.

Dimension niche existante : 1270 longueurs X 480 hauteur X 200 profondeur (cotes actuelles hors plaquages).

L'entreprise devra joindre toute la documentation sur le radiateur qu'il préconise dans son offre de prix.

WC/F



WC/F



WC/F



WC/H



WC/H (PMR)



WC/H

WC/H (local technique)



WC/H (local technique)

